



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 août 2016

### **Service de l'enseignement Nomination de Jean-Marie Cleusix**

**(IVS).- Le Département de la formation et de la sécurité (DFS) a nommé Jean-Marie Cleusix professeur du secondaire II au Lycée-collège de Saint-Maurice. Son horaire est par ailleurs complété par divers mandats pour le Lycée-collège Spiritus Sanctus de Brigue. Dans un esprit de transparence et de saine collaboration, le chef de département, Oskar Freysinger, a donné ce jour, une information aux représentants des Associations du personnel enseignant sur la situation du dossier.**

Par décision du 28 juillet 2016, le Conseil d'État a accepté la démission présentée par Jean-Marie Cleusix comme chef du Service de l'enseignement. Jean-Marie Cleusix a démissionné suite à son incapacité d'assumer plus longtemps sa fonction, sur la base d'une attestation médicale. La démission prend effet au 31 août 2016.

Cette démission fait suite à un accord entre Jean-Marie Cleusix et le DFS, au terme duquel Jean-Marie Cleusix a été nommé professeur du secondaire II. Il sera rémunéré selon l'échelle des traitements des enseignants. Il subit donc une diminution de son revenu.

Cette solution va dans le sens de la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de résiliations des rapports avec les employés d'État et de la politique de l'État du Valais dans le domaine du personnel.

Par cet accord entre Jean-Marie Cleusix et le DFS, l'État évite le risque de devoir attendre la fin d'un délai de maladie de 405 jours et une procédure judiciaire coûteuse à l'issue incertaine pouvant durer plusieurs années, assortie de l'impossibilité, jusqu'à droit connu, de repourvoir le poste de chef de Service.

Soucieux des finances de l'État et de l'école valaisanne, le chef du Département de la formation et de la sécurité a donc nommé Jean-Marie Cleusix professeur en mettant à profit des heures d'enseignement disponibles au Lycée-collège de Saint-Maurice. Son horaire est par ailleurs complété par divers mandats pour le Lycée-collège Spiritus Sanctus de Brigue.

Cette solution n'a pas nécessité la création d'un nouveau poste. Par ailleurs, Jean-Marie Cleusix ayant enseigné plus de vingt ans dans les collèges valaisans, cette réorientation demeure conforme à ses compétences et à son expérience professionnelles.



Jean-Marie Cleusix bénéficiera de l'appui des directions des deux collèges ainsi que de l'inspecteur des écoles du secondaire II général qui l'accompagneront dans ses nouvelles fonctions.

Les détails d'application sont à régler par les directions des deux collèges.

Le chef de Département a donné ce jour, dans un esprit de transparence et de saine collaboration, une information prioritaire aux représentants des Associations du personnel enseignant sur la situation du dossier.

***Personne de contact :***  
***Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger – 027 606 40 05***